



## Commune de LAIRE

10 Grande Rue 25550 LAIRE

☎ 03.81.92.33.75

mairiedelaire@orange.fr

RENOVATION ENERGETIQUE BBC DU BATIMENT MAIRIE

Au 10 Grande Rue 25550 LAIRE



DET-OPC

Compte rendu 03  
REUNION DE PREPARATION DE CHANTIER  
Mairie de Laire  
du mercredi 06 janvier 2021

DESIGNATION	INTERVENANT/ ADRESSE	REPRESENTANT	TEL/PORT/FAX	P	I	H	D
<b>Maîtrise d'ouvrage</b>	Mairie de laire 10 grande rue 25550 LAIRE	<b>Mr A-M DEPOUTOT</b> 3 ADJOINTS ET CONSEILLERS  <a href="mailto:mairiedelaire@orange.fr">mairiedelaire@orange.fr</a>	03.81.92.33.75	<b>P</b>	X	<b>11h00</b>	X
<b>AMO SYDED</b>	SYDED	Kévin DELAVELLE <a href="mailto:Kevin.delavelle@syded.fr">Kevin.delavelle@syded.fr</a>	03.81.81.73.47		X	<b>11h00</b>	X
ARCHITECTE ECONOMIE DET OPC	Atelier d'architecture Gilbert Beley 21 avenue Aristide Briand 25400 AUDINCOURT	Mr GILBERT BELEY <a href="mailto:gilbert.beley.architecte25@gmail.com">gilbert.beley.architecte25@gmail.com</a>	03.81.35.54.42 06.83.10.26.19	<b>P</b>	X	<b>11h00</b>	X
BET chauffage plomberie électricité	INGB 1 rue Morimont 90 000 BELFORT	Mr Cédric CHAOURS <a href="mailto:bureau@espace-ingb.com">bureau@espace-ingb.com</a>	03.84.21.32.32		X	<b>11h00</b>	X
<b>Contrôle technique</b>	SOCOTEC BELFORT	Mr KAMEL GHERARI <a href="mailto:Kamel.ghemari@socotec.com">Kamel.ghemari@socotec.com</a>	03.84.21.51.45		X	<b>11h00</b>	X
<b>Coordination sécurité santé</b>	DP2 2 rue Jules Siegfried 90 000 belfort	<a href="mailto:dp2sps@gmail.com">dp2sps@gmail.com</a>	06.62.32.78.52		X	<b>11h00</b>	X

P : présent / I : invité / H : heure / D : diffusion

LOT	INTERVENANT/ ADRESSE	REPRESENTANT	TEL/PORT/FAX	P	A	E	C	H	D
01 MACONNERIE	ENT COTTA	Mr GARNIER <a href="mailto:sas.cotta@orange.fr">sas.cotta@orange.fr</a>	03.84.27.94.12			E	C	11h00	X
02 COUVERTURE ZINC ISOLATION PAR L' EXTERIEUR	ENT FLAJOULOT	Mr PHEULPIN MICHAEL <a href="mailto:contact@flajoulot.fr">contact@flajoulot.fr</a>	06.81.43.04.17					11h00	X
03 MENUISERIES EXTERIEURES MIXTE	ENT ALUFACTORY	Mr JEROME LEGAT MR SAMUEL MIDEZ <a href="mailto:menuiseriealu@alufactory.fr">menuiseriealu@alufactory.fr</a>	03.81.99.60.30 06.01.73.07.83 06.31.23.86.93	P				11h00	X
04 PLATRERIE ISOLATION PEINTURE	ENT PARGAUD	YVES PARGAUD <a href="mailto:Pargaud.sarl@orange.fr">Pargaud.sarl@orange.fr</a>	03.81.90.58.05					11h00 03.81.90.58	X
05 MENUISERIES INTERIEURES	ENT MIGLIERINA BELFILS	Mr ERIC BELFILS <a href="mailto:miglierina.belfils@orange.fr">miglierina.belfils@orange.fr</a>	06.73.84.17.59				C	11h00	X
06 ELECTRICITE	ENT ELEC 70	Ludovic EVASISTU <a href="mailto:Elec-70@orange.fr">Elec-70@orange.fr</a>	03.84.20.10.25				C	11h00	X
07 CHAUFFAGE VENTILATION	ENT ENGIE	Mnt- <a href="mailto:montbeliard.axima@engie.com">montbeliard.axima@engie.com</a>	03.81.32.29.18	P			C	11h00	X
08 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES	ENT REVETEC	<a href="mailto:Revetec25@orange.fr">Revetec25@orange.fr</a>	03.81.51.49.29					11h00	X
09 CARRELAGE FAIENCE	ENT ECR	<a href="mailto:sasecr@orange.fr">sasecr@orange.fr</a>	03.84.94.30.60					11h00	X
10 PLAFONDS SUSPENDUS	ENT PERRIN	Mr THEVENOT <a href="mailto:jm.thevenot@perrin-sas.com">jm.thevenot@perrin-sas.com</a> <a href="mailto:contact-nordfc@perrin-sas.com">contact-nordfc@perrin-sas.com</a>	03.81.35.21.73 06 70.20.49.80					11h00	X
11 MOBILIER	ENT MCI MOBILIER	<a href="mailto:contact@mcimobilier.com">contact@mcimobilier.com</a>	03.81.25.75.77	P				11h00	X
12 ENDUITS EXTERIEURS	ENT CABETE	Emmanuel cabète <a href="mailto:contact@cabete.fr">contact@cabete.fr</a>	06.16.20.39.54					11h00	X

P : présent A : absent E : excusé C entreprise convoquée à la prochaine réunion H : heure D : diffusion

**CONVOCATION** : la prochaine réunion de préparation de chantier aura lieu le :

**Mercredi 13 janvier 2021 à 11h00**  
**A la mairie de LAIRE**

## **NOTE GENERALE A TOUTES LES ENTREPRISES**

Les factures doivent arriver au plus tard pour le 25 du mois, passé ce délai elles seront passées le mois suivant.

**IL EST INTERDIT DE FUMER SUR LE CHANTIER**

ATTENTION PLAN VIGIPIRATE / chaque personne sur le chantier doit être identifiable logo de l'entreprise sur le casque ou veste .....

ATTENTION TRAVAUX EN SITE OCCUPE

## **DIRECTIVES CORONAVIRUS**

### **Délai contractuel**

Ordre de service de démarrage des travaux : 01 Décembre 2020

Durée des travaux 8 mois + un mois de préparation soit du 01 Décembre 2020 au 31 aout 2020

DP 025 322 20 M 0010 délivré par la mairie de LAIRE

### **1-NOTES AU MAITRE D'OUVRAGE -**

Affaire suivie par Mr le Maire de LAIRE  
AMO SYDED Kévin DELAVELLE

### **2- NOTES A L'ARCHITECTE DET**

Affaire suivi par Mr GILBERT BELEY  
maquette du panneau de chantier réalisé en attente de l'accord

### **3- BUREAUX D'ETUDE**

Affaire suivi par Mr MOHAMED HARBAB Mr Cédric NAAS Cédric CHAOURS INGB –  
ELECTRICITE-VENTILATION CHAUFFAGE PLOMBERIE STRUCTURE  
Faire les plans d'exécution

### **4 - NOTES AU COORDONNATEUR SPS : DP2**

Coordination sécurité santé

Tableau de suivi (sous traitants, ppsps) à fournir lors de chaque réunion mensuelle avec la maîtrise d'ouvrage

### **5 - NOTES AU CONTROLEUR TECHNIQUE : SOCOTEC BELFORT**

Contrôleur technique  
**Mr KAMEL GHEMARI**

## 6- ETAT D'AVANCEMENT

Les menuiseries extérieures seront de teintes RAL 7044 GRIS SOIE idem pour les BSO  
Réservations des portes 1200/2150 côte finie de maçonnerie  
Réservations 300/300 ventilation haute et basse chaufferie + silo  
Voir ventilation office + wc à créer

Signature du calendrier des travaux et ordre de service par l'entreprise MCI MOBILIER

### **La clef se trouve sous une pierre sur le rebord de fenêtre gauche lorsque l'on regarde l'entrée de la mairie**

La mairie met à disposition sanitaires et salle de réunion et vestiaires dans l'ancienne école – mettre des panneaux réglementaires COVID  
Chaque entreprise devra le nettoyage après utilisation – en cas de non-respect la mairie prendra une entreprise de nettoyage aux frais des entreprises défaillantes et en cas de non-respect répété la mairie fermera les locaux et l'entreprise de maçonnerie apportera wc et bungalow au frais du compte prorata

## 7- INSTRUCTIONS AUX ENTREPRISES

### **COVID 19**

Respecter les directives du covid 19 (gans masques ...) indiquées dans le PGC COVID 19  
Chaque entreprise doit désigner un référent COVID19 qui doit vérifier que les règles sanitaires sont respectées sur le chantier  
Chaque entreprise devra nettoyer avant et après service les sanitaires, les vestiaires restaurant  
La mairie met à disposition un garage pour y créer vestiaires et restauration des employés  
La mairie met à disposition un wc et lavabos il faudra l'équiper de papier toilettes et papier pour les mains, une poubelle  
Les entreprises s'engagent à désinfecter les sanitaires et salle tous les jours, un calendrier devra être mis en place à signer chaque jour.  
Il y aura lieu d'afficher les directives COVID 19 sur les sanitaires et les vestiaires

### **Le choix des teintes se trouvent en fin de compte rendu**

**La réunion de chantier se tient hebdomadairement le mercredi à 11h00 sur site.**  
La présence en réunion de chantier suivant convocation et la ponctualité sont indispensables. Tout manquement à ces règles sera sanctionné d'une pénalité d'un montant forfaitaire conformément au CCAP, à l'appréciation de la maîtrise d'œuvre.

Les absences aux réunions de chantier devront être justifiées et accordées par la maîtrise d'œuvre. Si elle estime que l'absence peut être accordée sans pénalité, aucune pénalité ne sera notée et appliquée. Il est important que toute demande pour absence se fasse au plus tard 24h à l'avance et qu'un mémo par mail soit fait à la maîtrise d'œuvre sur la situation de ses propres travaux, sur les besoins à venir, sur les problèmes à relever et régler.

Sera également considéré comme absence, le remplacement impromptu par une personne non qualifiée. Nous entendons par « personne non qualifiée », une personne n'ayant pas les informations du chantier en cours, n'ayant pas d'élément à jour en main, n'ayant pas connaissance des demandes à l'égard de la société pour laquelle elle travail, n'ayant pas le pouvoir d'action ou de décision sur les ouvrages à réaliser.

**RAPPEL :** Les pénalités de retard, d'absence en réunion de chantier seront appliquées et déduites de la situation mensuelle de l'entreprise.

Lors des réunions de chantier et dans un souci d'efficacité, il est demandé à chacun de mettre le téléphone portable en mode silencieux ; dans la mesure du possible et afin de ne pas perturber le déroulement de la réunion de chantier, il est préférable de rappeler vos correspondants après la réunion, tous les téléphones portables étant équipés d'une messagerie. Les retards d'exécution (chantier ou production de document) seront notifiés par mail ou par courrier, à l'appréciation de la maîtrise d'œuvre.

Ces constats auront automatiquement valeur de mise en demeure ou sommation d'intervention sans délai afin de rattraper ou minimiser les conséquences. En fonction de la réaction de l'entreprise, un nouveau constat sera établi avec demande de positionnement du maître d'ouvrage pour l'application de pénalités de retard conformément au CCAP. Toutes les correspondances liées à des décisions prises ou à prendre ou pour exécution devront être transmises à l'architecte et au bureau de contrôle afin d'obtenir les VISAS respectifs.

Les ENTREPRISES transmettront régulièrement à leurs équipes sur site, les derniers éléments EXE et DET à jour tels que les plans, les comptes- rendus, les fiches modificatives et tous autres documents nécessaires à la bonne exécution des travaux

**ENVOYER VOS RESERVATIONS à Mr BELEY architecte**  
**Attention faute de réservations vous effectuerez à vos frais les percements dans les murs béton**

Ent. COTTA

**PRESENCE INDISPENSABLE**

Mise en place de l'installation de chantier

Mise en place d'un panneau déclaration préalable

DP025 322 20 M0010

Délivré le 19.09.2020

« création de la mairie avec accueil et bureau du maire au RDC -2 bureaux à l'étage »

Un plan de réservation vous a été envoyé par mail

Démarrage des travaux le 11 janvier 2021

Création des ouvertures

Démolition du dallage

Fermeture de l'ancienne ouverture (sanitaires)

Ent. FLAJOULOT

Documentation des bardages et zinguerie

Ent. ALUFACTORY

**PRESENCE INDISPENSABLE**

réservation pour les portes coupe feu dans l'ancienne école 1200/2150

RAL 7044

Attention les dormants devront recevoir le placo avec doublage

Donner une date de pose des menuiseries

Ent. PARGAUD

Démarrage des travaux suivant calendrier des travaux

Ent. MIGLIERINA BELFILS  
**PRESENCE INDISPENSABLE**

A voir renforcement du plancher de la salle de mairie

Ent. ELEC 70  
**PRESENCE INDISPENSABLE**

Couper l'électricité pour travaux du RDC

Dépose des luminaires

Mise en place d'un coffret de chantier

A voir avec le maçon alimentation électrique de la chaufferie

Ent. ENGIE  
**PRESENCE INDISPENSABLE**

Confirmer la position de la cloison entre silo et chaudière suivant vos matériels

Confirmer la section des entrées et sorties d'air de la chaufferie **RAPPEL**

Démarrage des travaux avec dépose des installations dans la chaufferie **RAPPEL**

Et dépose des installations sanitaires à l'emplacement du futur silo **RAPPEL**

A voir avec le maçon alimentation chauffage de la sous station à la chaufferie

Ent. REVETEC

Fournir documentation pour choix des revêtements de sols

Ent. ECR

Ent. PERRIN

Fournir documentation pour choix des plafonds

Ent. MCI MOBILIER

Ent. CABETE

Fournir documentation pour choix des enduits

Audincourt le 11 janvier 2021  
Gilbert BELEY architecte

**Choix des teintes :**

Menuiseries extérieures et BSO gris RAL 7044 gris soie